

Your attitude towards the regulation of trapping in the EU

Votre attitude envers la réglementation du piégeage dans l'UE

Useful links

[Commission Information about trapping](#)

[Background information](#)

Liens utiles – information de référence :

[Council Regulation \(EEC\) No 3254/91 of 4 November 1991 prohibiting the use of leghold traps in the Community and the introduction into the Community of pelts and manufactured goods of certain wild animal species originating in countries which catch them by means of leghold traps or trapping methods which do not meet international humane trapping standards \[Official Journal L 308, 11.9.1991\]](#)

Le Règlement (CEE) N°3254/91 du Conseil du 4 novembre 1991 interdisant l'utilisation de pièges à mâchoire dans la Communauté et l'introduction dans la Communauté de fourrures et de produits manufacturés de certaines espèces animales sauvages originaires de pays qui les attrapent au moyen de pièges à mâchoire ou de méthodes de piégeage qui ne respectent pas les normes internationales de piégeage sans cruauté [Journal Officiel L 308, 11.9.1991]

[Council Decision 98/142/EC of 26 January 1998 concerning the conclusion of an Agreement on international humane trapping standards between the European Community, Canada and the Russian Federation and of an Agreed Minute between Canada and the European Community concerning the signing of said Agreement \[Official Journal L 42, 14.2.1998\]](#)

La Décision du Conseil 98/142/CE du 26 janvier 1998 relative à la conclusion d'un Accord sur des normes internationales de piégeage sans cruauté entre la Communauté européenne, le Canada et la Fédération de Russie, ainsi que du Procès-verbal Agréé entre le Canada et la Communauté européenne concernant la signature dudit Accord [Journal Officiel L 42, 14.2.1998]

[The Habitats Directive - Council Directive 92/43/EEC of 21 May 1992 on the conservation of natural habitats and of wild fauna and flora.](#)

La Directive Habitats – Directive du Conseil 92/43/CEE du 21 mai 1992 sur la conservation des habitats naturels et de la faune et flore sauvages

Reference documents

Documents de référence

I- Introduction

Following concerns expressed by some interest groups about trapping methods used in the EU and in some third countries, the EU passed the Council Regulation (EEC) No 3254/91. This Regulation, popularly known as the Leg hold Traps Regulation, prohibits both the use of leg hold traps in the Community and the introduction into the Community of pelts and manufactured goods of certain wild animal species originating in countries which catch these animals by means of leg hold traps or trapping methods that do not meet international humane trapping standards. A leg hold trap is defined in its Article 1 as a device designed to restrain or capture an animal by means of jaws which close tightly upon one or more of the animal's limbs, thereby preventing withdrawal of the limb or limbs from the trap.

Suite à des inquiétudes exprimées par certains groupes d'intérêt au sujet des méthodes de piégeage utilisées dans l'UE et dans certains pays tiers, l'UE a adopté le Règlement du Conseil (CEE) N° 3254/91. Ce Règlement, mieux connu sous le nom de Règlement « Pièges à mâchoire », interdit aussi bien l'utilisation de pièges à mâchoire dans la Communauté que l'introduction dans la Communauté de fourrures et de produits manufacturés de certaines espèces animales sauvages originaires de pays qui les attrapent au moyen de pièges à mâchoire ou de méthodes de piégeage qui ne respectent pas les normes internationales de piégeage sans cruauté. Un piège à mâchoire est défini dans son Article 1 comme un dispositif destiné à entraver ou capturer un animal à l'aide de mâchoires qui se referment étroitement sur un ou plusieurs membres de l'animal, empêchant ainsi le ou les membres en question d'échapper au piège.

In order to agree on such international humane trapping standards, the Community, together with the three main trapping nations Canada, the USA and the Russian Federation, set up in 1995 a working group consisting of scientific experts. Subsequently, an agreement on international humane trapping standards was concluded with Canada and the Russian Federation (the AIHTS) and was approved by Council Decision in 1998. A substantially similar agreement concerning the standards was reached in the form of an Agreed Minute with the USA. These agreements allowed the Community not to apply to Canada, the Russian Federation and the US the import ban under Council Regulation (EEC) No 3254/91. The Agreement entered in to force 22 July 2008 following the deposit of the ratification by the Russian Federation.

Afin de s'accorder sur de telles normes internationales de piégeage sans cruauté, la Communauté, ensemble avec les trois principales nations de piégeage que sont le Canada, les Etats-Unis et la Fédération de Russie, a mis en place en 1995 un groupe de travail composé d'experts scientifiques. Par la suite, un accord sur des normes internationales de piégeage sans cruauté a été conclu avec le Canada et la Fédération de Russie (l'AIHTS) et approuvé par la Décision du Conseil en 1998. Un accord largement similaire concernant les normes a été conclu sous la forme d'un Procès-verbal Agréé avec les Etats-Unis. Ces accords ont permis à la Communauté de ne pas appliquer l'interdiction d'importation prévue sous le Règlement du Conseil (CEE) N° 3254/91 au Canada, à la Fédération de Russie et aux Etats-Unis. L'Accord est entré en vigueur le 22 juillet 2008 suite à la ratification par la Fédération de Russie.

The Agreement and the Agreed Minute form an integral part of European Community (EC) law and therefore binding on the Institutions and the Member States. The Commission has asked on several occasions for information from Member States on how the obligations of the Agreement are implemented through existing legislation in the Member States but it seems that not all Member States have adjusted their legislation to implement the Agreement. Accordingly, in the absence of proper implementation of the Agreement at EU level, the EC is not fulfilling its obligations and international responsibility versus the other Parties.

L'Accord et le Procès-verbal Agréé constituent une partie intégrale du droit de la Communauté européenne (CE) et sont par conséquent contraignants pour les Institutions et les Etats membres. La Commission a demandé à plusieurs reprises de recevoir des informations des Etats membres sur la façon dont les obligations de l'Accord sont mises en vigueur à travers la législation existante dans les Etats membres ; mais il semble que les Etats membres n'ont pas tous adapté leur législation pour transposer l'Accord. Dès lors, faute de mise en vigueur correcte de l'Accord au niveau de l'UE, la CE ne remplit pas ses obligations et sa responsabilité internationale envers les autres Parties.

On 30 July 2004 the Commission submitted a Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council introducing humane trapping standards for certain animal species (COM (2004) 532 final) with the objective to implement the international obligations and commitments arising from the Agreement signed by the EC, Canada and the Russian Federation, and the Agreed Minute on the same subject with the USA. The Proposal follows the scope and content of the Agreement and aims to ban the use of traps not meeting the agreed international trapping standards for catching animals belonging to the 19 species listed in the Agreement; such as wolf, beaver, otter, lynx, sable, muskrat, raccoon dog, badger, coyote, fisher, ermine, marten, pine marten and bobcat. Thus a harmonised system would need to be established within the EU to evaluate available traps and to ensure that the best possible trapping methods are used. However, it would leave intact the possibility for EU Member states to introduce stricter standards at the national

level. The use of all leg hold traps, even those that are in conformity with the humane trapping standards, will remain prohibited within the EU. Accordingly, the new Directive would therefore only apply to traps other than leg hold traps, and only for the species listed under the Agreement, in so far that their trapping is in conformity with other EU legislation (in particular the “Habitats” Directive).

Le 30 juillet 2004, la Commission a présenté une Proposition pour une Directive du Parlement européen et du conseil introduisant des normes de piégeage sans cruauté pour certaines espèces animales (COM (2004) 532 final) dans le but de mettre en vigueur les obligations internationales et les engagements découlant de l’Accord signé par la CE, le Canada et la Fédération de Russie, et le Procès-verbal Agréé avec les Etats Unis sur le même sujet. La Proposition suit la portée et le contenu de l’Accord et vise à interdire l’utilisation de pièges qui ne respecteraient pas les normes internationales de piégeage agréées pour attraper des animaux appartenant aux 19 espèces énumérées à l’Accord, telles que loup, castor, loutre, lynx, zibeline, rat musqué, chien viverrin, blaireau, coyote, martre de Pennant, hermine, fouine, martre et lynx roux. Il serait donc nécessaire de mettre en place au sein de l’UE un système harmonisé pour évaluer des pièges existants et assurer que les meilleures méthodes de piégeage possibles soient utilisées. Ceci laisserait toutefois intacte la possibilité pour les Etats membres de l’UE d’introduire des normes plus strictes au niveau national. L’utilisation de tous les pièges à mâchoire, même ceux qui seraient en conformité avec les normes de piégeage sans cruauté, restera interdite à l’intérieur de l’UE. De cette façon, la nouvelle Directive s’appliquerait donc uniquement à des pièges différents des pièges à mâchoire et seulement pour les espèces énumérées à l’Accord, pour autant que leur piégeage soit en conformité avec d’autres législations de l’UE (en particulier la Directive « Habitats »).

This Proposal was submitted to the other institutions for adoption under the co decision procedure. During the First reading of this procedure the Proposal was, however rejected for a variety of reasons by the European Parliament. While some Members of the European Parliament criticised it because the trapping standards in the Proposal are the result of work conducted in 1996-1997 by the expert group and therefore are not necessarily based on the latest science, others expressed doubts about the EU competence to legislate in the domain of the welfare of wild animals. The Commission took note of the rejection and decided to consider further steps to address the concerns expressed in relation to the Proposal.

Cette Proposition a été présentée pour adoption aux autres institutions suivant la procédure de codécision. Lors de la Première lecture de cette procédure, la Proposition a toutefois été rejetée par le Parlement européen pour des raisons diverses. Alors que certains Députés européens la critiquaient parce que les normes de piégeage dont il est question dans la Proposition sont le résultat de travaux effectués en 1996-1997 par le groupe d’experts et, par conséquent, pas nécessairement basés sur la science la plus récente, d’autres ont exprimé des doutes sur la compétence de l’UE pour légiférer dans le domaine du bien-être d’animaux sauvages. La Commission a pris note du rejet et a décidé d’examiner d’autres démarches pour aborder les soucis exprimés par rapport à la Proposition.

Accordingly, taking account of the time passed since the Agreement was negotiated and since the time the independent experts finished their work, the Commission is now examining, by means of a study, the state of art of research and science with regard to trapping with the view to identify trapping standards according to current science. In this context the Commission would also like to consult the European public in relation to trapping, and the need for further harmonised rules such as the introduction of trapping standards.

Dès lors, compte tenu du temps écoulé depuis la négociation de l’Accord et la fin des travaux des experts indépendants, la Commission examine actuellement, au moyen d’une étude, la situation actuelle en matière de recherches et science dans le domaine du piégeage, en vue d’identifier des normes de piégeage conformes avec la science de nos jours. Dans ce contexte, la Commission voudrait aussi consulter le public européen au sujet du piégeage et du besoin pour des règles plus harmonisées telles que l’introduction de normes de piégeage.

This consultation is based on an online questionnaire containing 28 mainly closed questions. It should then take you app. 15 minutes to fill in all the questions.

Cette consultation est basée sur un questionnaire en ligne contenant 28 questions pour le plus part fermées. Répondre à toutes les questions devrait vous prendre à peu près 15 minutes.

The results of the consultation will be summarised in the final report of the above mentioned study in 2009.

Les résultats de la consultation seront résumés dans le rapport final de l'étude mentionnée ci-dessus en 2009.

No personal data from you or your computer will be stored by the Commission.

Aucune donnée personnelle sur vous ou votre ordinateur ne sera stockée par la Commission

Background of the respondent

I- Profil de la personne interrogée

Do you reply on behalf of: (compulsory)

- Yourself
- An organisation for wildlife conservation
- An organisation for animal welfare
- An organisation for animal rights
- An organisation for hunting, trapping or other forms of sustainable use of wildlife
- Another organisation, institution or body, governmental or non-governmental

1. Répondez-vous au nom de :

Vous-même

Une organisation pour la conservation de la faune sauvage

Une organisation pour le bien-être/les droits des animaux

Une organisation pour la chasse, le piégeage ou d'autres formes d'utilisation durable de la faune sauvage

Une autre organisation, institution ou instance, gouvernementale ou non gouvernementale

gender (compulsory)

- female
- male

2. Genre

a) Femme

b) Homme

age (compulsory)

- under 20
- 20-30
- 31-40
- 41-50
- 51-70
- over 70

3. Age

Moins de 20

20-30

31-40

41-50

51-70

Plus de 70

Do you live in (compulsory)

- in a city or town over 100 000 inhabitants
- in a city or town between 20 000 and 100 000 inhabitants
- in a town, or village of less than 20 000 inhabitants
- in a rural village of less than 1 000 inhabitants

4. Vivez-vous :

- a) dans une ville ou commune de plus de 100.000 habitants
- b) dans une ville ou commune de entre 20.000 et 100.000 habitants
- c) dans une ville ou village de moins de 20.000 habitants
- d) dans un village rural de moins de 1.000 habitants

Country of residence (compulsory)

5. Pays de résidence:

Which of the following activities are you familiar with: (maximum three) (compulsory)

- Trapping for meat, fur and/or skins
- Trapping for regulating (overabundant) species causing damages
- Trapping for research, conservation, reintroductions, etc.
- Trap manufacturing and development
- Research in the domain of wild animal ecology, behaviour, physiology, etc.
- Recreational Hunting
- Wildlife conservation and management
- Animal protection/ welfare
- Animal rights
- None of the above

6. Parmi les activités suivantes, avec lesquelles êtes-vous familiarisé (pas plus de trois) ?

Piégeage, pour la viande, la fourrure et/ou la peau

Piégeage, pour la régulation des espèces (en surabondance) causant des dégâts

Piégeage, à des fins de recherche, de conservation de la nature, de réintroductions, etc.

Fabrication et développement de pièges

Recherche dans le domaine de l'écologie, comportement, physiologie, etc. d'animaux sauvages

Chasse récréative

Conservation et gestion de la faune sauvage

Protection / bien-être animal

Droits des animaux

Aucune de ces options

Do you accept in principle that human or environmental needs (including prevention of serious damage or for public health and safety reasons) justify killing of wild animals? (compulsory)

Yes No Do not know

7. Acceptez-vous en principe que des besoins humains ou environnementaux (y compris la prévention de dégâts sérieux ou pour des raisons de santé et sécurité publiques) justifient la mise à mort d'animaux sauvages?

Oui Non Ne sais pas

Respondent's knowledge of practical wildlife management

II- Connaissances de la personne interrogée en matière de gestion pratique de la faune

What are, to your knowledge, the main methods used the EU to control wild animal populations targeted by this consultation? (Select as many options as you wish) (compulsory)

- Shooting,
- Traps that kill the animal,
- Box or cage traps that hold the animal until the trap operator kills it (or releases it elsewhere)
- Traps that result in the drowning of the animal,
- Killing snares, i.e. wire loop that kills the animal
- Holding snares, i.e. wire loop that holds the animals
- Poisoned bait
- Poisoned gassing
- Immuno-contraception
- Do not know

8. Quelles sont, à votre connaissance, les principales méthodes utilisées dans l'UE pour contrôler les populations d'animaux sauvages couvertes par cette consultation ? (Sélectionnez autant d'options que vous le souhaitez)

Les armes à feu

Les pièges tuant l'animal

Les pièges-boîtes ou cages retenant l'animal en captivité jusqu'à ce que l'opérateur le mette à mort (ou le relâche autre part)

Les pièges provoquant la noyade de l'animal

Les collets tuant, c.-à-d. un fil en œillet tuant l'animal

Les collets à l'arrêt, c.-à-d. un fil en œillet retenant l'animal en captivité

L'appât empoisonné

Le gazage empoisonné

L'immuno-contraception

Ne sais pas

What are, to your knowledge, the main reasons for the trapping of wild animals in the EU? (Select as many options as you wish) (compulsory)

- To obtain furs and skins
- To protect human health and safety (e.g. from flooding due to muskrat damage)
- To prevent damage to property
- Conservation of other wild species
- To obtain meat
- Research
- Do not know

9. Quelles sont à votre connaissance, les principaux motifs pour piéger des animaux sauvages dans l'UE ? (Sélectionnez autant d'options que vous le souhaitez)

Obtention de fourrure et peaux

Protection de la santé et sécurité de l'homme (par ex. contre les inondations suite à des dégâts causés par des rats musqués)

Prévention de dégâts matériels

Conservation d'autres espèces sauvages

Obtention de viande

Recherche

Ne sais pas

Respondent's opinion on regulating trapping

III- Opinion de la personne interrogée sur la réglementation du piégeage

Do you think that the techniques and practices used to trap wild animals in the EU should be regulated? (Select one option) (compulsory)

- Yes, by voluntary codes of conduct or best practice by trappers' organisations
- Yes, by legal regulation by national authorities, adapted to local situations
- Yes, by EU regulation harmonised for all 27 Member States (in addition to EU regulation already in place)
- No
- Don't know

10. Pensez-vous que les techniques et pratiques utilisées pour piéger des animaux sauvages dans l'UE devraient être réglementées ? (Sélectionnez une option)

Oui, par des codes volontaires de bonne conduite ou pratique par des organisations de piégeurs

Oui, par une réglementation juridique des autorités nationales, adaptée aux situations locales

Oui, par une réglementation communautaire harmonisée pour l'ensemble des 27 Etats membres (*en plus* de la réglementation communautaire déjà en place)

Non

Ne sais pas

Who do you think should be authorised to conduct trapping in the EU? (Select up to three options) (compulsory)

- Persons who have the legal right to do so under national law
- Persons who have been properly trained or have the relevant expertise
- Persons who can demonstrate their competence according to legal requirements
- Specialised private companies
- Government Authorities/bodies
- None of the above
- Do not know

11. Qui devrait, selon vous, être autorisé à pratiquer le piégeage dans l'UE? (Sélectionnez jusqu'à trois options)

Des personnes étant légalement autorisées à le faire en vertu de la législation nationale

Des personnes ayant été proprement formées ou ayant l'expertise pertinente

Des personnes pouvant prouver leur compétence en vertu de l'obligation légale

Des sociétés spécialisées privées

Des autorités/agences gouvernementales

Aucune de ces options

Ne sais pas

How do you think trapping expertise should best be obtained in the EU? (Select one option) (compulsory)

- Mandatory training harmonised for all 27 Member States
- Voluntary training
- Practical experience, no special training required
- Do not know

12. Quelle est la meilleure façon, selon vous, d'acquérir des connaissances en matière de piégeage dans l'UE ? (Sélectionnez une option)

Formation obligatoire harmonisée pour tous les 27 Etats membres

Formation volontaire

Expérience pratique (formation spécialisée non requise)

Ne sais pas

Which of these species do you think should be covered by regulated trapping in the EU? (Select as many as you wish) (compulsory)

- The species listed in the Agreement on international humane trapping standards (AIHTS)
- Species trapped for pest control and / or wildlife management
- Species trapped to obtain, fur, skin or meat
- Species trapped for scientific research
- All animal species that can be legally trapped
- Do not know
- No species

13. Parmi ces espèces, lesquelles devraient selon vous être couvertes par un piégeage réglementé dans l'UE ? (Sélectionnez autant d'options que vous le souhaitez)

Les espèces énumérées à l'Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté (AIHTS)

Des espèces piégées pour le contrôle de nuisibles et/ ou la gestion de la faune sauvage

Des espèces piégées pour l'obtention de fourrure, de peau ou de viande

Des espèces piégées pour la recherche scientifique

Toutes les espèces animales qui peuvent être piégées légalement

Ne sais pas

Aucune espèce

At what level, in your opinion, is the list of species, to be covered by regulated trapping, best determined? (Select one option) (compulsory)

- At international level
- At EU level, on a harmonised list

- At national level, adapted to local situations
- Do not know

14. Selon vous, idéalement, à quel niveau devrait être fixé la liste des espèces à couvrir par le piégeage réglementé? (Sélectionnez une option)

- Au niveau international
- Au niveau de l'UE, sur une liste identique pour tous les Etats Membres
- Au niveau national, adapté aux situations locales
- Ne sais pas

Respondent's opinion on testing / approving of traps

IV- Opinion de la personne interrogée sur les tests / l'approbation des pièges

Do you think that traps in the EU should be tested and approved according to defined animal welfare criteria? (compulsory)

- No
- Yes
- Do not know

15. Pensez-vous que les pièges dans l'UE devraient être testés et approuvés selon des critères de bien-être des animaux définis ?

- Non
- Oui
- Ne sais pas

If traps were to be tested and approved in the EU, should this be done by: (Select one option) (compulsory)

- The manufacturers
- Accredited trappers' organisations
- Accredited animal welfare organisations
- An independent institute or body
- Competent authorities
- Do not know

16. Si des pièges venaient à être testés et approuvés dans l'UE, cela devrait être réalisé par : (Sélectionnez une option)

- Les fabricants ?
- Des organisations de piégeurs agréées?
- Des organisations agréées pour le bien-être animal ?
- Un institut ou agence indépendant ?

Les autorités compétentes ?

Ne sais pas

At what level, in your opinion, would such testing and approval be best organised? (Select one option) (compulsory)

- At international level
- At EU level
- At national level, adapted to local situations
- Do not know

17. Selon vous, idéalement, à quel niveau de tels tests et approbations devraient être organisés ? (Sélectionnez une option)

Au niveau international

Au niveau de l'UE

Au niveau national, adapté aux situations

locales Ne sais pas

If traps were to be tested and approved in the EU, who do you think should develop the criteria: (Select one option) (compulsory)

- Manufacturers
- Recognised Trappers' organisations
- Recognised Animal welfare organisations
- Recognised Independent institute or body
- National authorities
- EU level
- Do not know

18. Si des pièges venaient à être testés et approuvés dans l'UE, qui devrait selon vous développer les critères : (Sélectionnez une option)

Les fabricants ?

Des organisations de piégeurs agréées ?

Des organisations agréées pour le bien-être animal ? Un institut ou agence indépendant ?

Les autorités nationales ?

Au niveau de l'UE ?

Ne sais pas

At what level, in your opinion, should such criteria be established? (Select one option) (optional)

- At international level
- At EU level, on a harmonised list
- At national level, adapted to local situations
- Do not know

19. Selon vous, à quel niveau faudrait-il établir de tels critères ? (Sélectionnez une option)

- Au niveau international
- Au niveau de l'UE, sur une liste identique pour tous les Etats Membres
- Au niveau national, adapté aux situations locales
- Ne sais pas

If you trap animals yourself (including mice, rats, moles, etc.), how much more would you be ready to pay for one trap that had been tested and approved? (Select one option) (compulsory)

- No upper limit
- Double
- 50 % more
- 25 % more
- Nothing more
- Do not know
- Not applicable

20. Au cas où vous piégeriez vous-même des animaux (y compris des souris, rats, taupes, etc.), jusqu'à combien seriez-vous disposé à payer en plus pour un piège qui a été testé et approuvé ? (Sélectionnez une option)

- Pas de limite maximale
- Le double
- 50 % en plus
- 25 % en plus
- Rien de plus
- Ne sais pas
- N'est pas applicable

Respondent's opinion on animal welfare aspects

V- Opinion de la personne interrogée sur les aspects du bien-être animal

With regard to trapping animals, how important is their welfare compared to your concerns over preventing damage, protecting health or managing wildlife? (Select one option) (compulsory)

- More concerned about welfare of the trapped animal than about preventing damage, protecting health or managing wildlife.
- Less concerned about welfare of the trapped animal than about preventing damage, protecting health or managing wildlife.
- Equally concerned about animal welfare compared to preventing damage, protecting health or managing wildlife.
- Do not know

21. En ce qui concerne le piégeage d'animaux, quel est le degré d'importance de leur bien-être en comparaison avec vos soucis en matière de prévention de dégâts, protection de la santé ou gestion de la faune sauvage ? (Sélectionnez une option)

Je suis plus soucieux du bien-être de l'animal piégé que de la prévention de dégâts, protection de la santé ou gestion de la faune sauvage.

Je suis moins soucieux du bien-être de l'animal piégé que de la prévention de dégâts, protection de la santé ou gestion de la faune sauvage.

Je suis autant soucieux du bien-être de l'animal piégé que de la prévention de dégâts, protection de la santé ou gestion de la faune sauvage.

Ne sais pas

Which of the following methods to control wild animals in the EU are in your opinion acceptable? (Select as many options as you wish). (compulsory)

- Shooting,
- Traps that kill the animal,
- Box or cage traps that hold the animal until the trap operator kills it, (or releases it elsewhere)
- Traps that result in the drowning of the animal,
- Killing Snares, i.e. constricting wire loops, that kill the animal,
- Holding Snares, i.e. constricting wire loops, that hold the animal until the snare operator kills it, (or releases it elsewhere)
- Poisoning,
- Poisoned gassing
- Contraception
- All of the above (excluding contraception) as long as those methods ensure death of the animal without avoidable pain, suffering and distress
- None of the above

Do not know.

22. Parmi les méthodes suivantes, lesquelles jugez-vous acceptables pour contrôler des populations d'animaux sauvages dans l'UE? (Sélectionnez autant d'options que vous le souhaitez)

Les armes à feu

Les pièges tuant l'animal

Les pièges-boîtes ou cages retenant l'animal en captivité jusqu'à ce que l'opérateur le mette à mort (ou le relâche autre part)

Les pièges provoquant la noyade de l'animal

Les collets tuant, c.-à-d. un lacet tuant l'animal

Les collets à l'arrêtoir, c.-à-d. un lacet retenant l'animal en captivité jusqu'à ce que l'opérateur le mette à mort (ou le relâche autre part)

Le poison

Le gazage empoisonné

La contraception

Toutes ces méthodes (à l'exclusion de la contraception), pour autant qu'elles garantissent la mort de l'animal sans douleur, souffrance et stress évitables.

Aucune de ces options

Ne sais pas

Which of the following methods to kill an animal that was caught alive in a trap or snare are in your opinion acceptable? (Select as many options as you wish). (compulsory)

Shooting

Heavy blow to the head or neck of the animal

Drowning

Lethal injection

All of the above as long as those methods ensure death of the animal without avoidable pain, suffering and distress

None of the above

Do not know

23. Parmi les méthodes suivantes, lesquelles jugez-vous acceptables pour mettre à mort un animal qui a été pris vivant dans un piège ou un collet? (Sélectionnez autant d'options que vous le souhaitez)

Les armes à feu

Le coup mortel sur la tête ou le cou de l'animal

La noyade

L'injection mortelle

Toutes ces méthodes, pour autant qu'elles garantissent la mort de l'animal sans douleur, souffrance et stress évitables

Aucune de ces options

Ne sais pas

If new trapping standards incorporating effectiveness, selectivity, animal welfare and safety were established in the EU, but none of the current traps met these standards, would you suggest to: (Select one option) (compulsory)

- Use what you believe are the best available traps
- Use whatever traps are available
- Stop trapping until traps that do meet the new standards become available
- Use firearms instead
- Use poison instead
- None of the above
- Do not know

24. Au cas où de nouvelles normes de piégeage incorporant l'efficacité, la sélectivité, protection et la sécurité seraient établies dans l'UE, mais qu'aucun des pièges existants ne réponde à ces normes, que suggèreriez-vous ? (Sélectionnez une option)

Utiliser ce qui vous croyez être les meilleurs pièges disponibles

Utiliser n'importe quel piège disponible

Mettre fin au piégeage jusqu'à ce que des pièges respectant les nouvelles normes deviennent disponibles

Utiliser plutôt des armes à feu

Utiliser plutôt du poison

Aucune de ces options

Ne sais pas

Assuming that a killing trap is very effective, selective and safe for catching specific pest animals but does not kill them immediately, what is your opinion of the longest time acceptable from an animal welfare point of view between the trap catching an animal and it becoming unconscious and dying? (Select one option) (compulsory)

- Zero seconds, instantaneous death
- 1 minute
- 5 minutes
- None of the above
- 30 seconds
- 3 minutes
- Any length of time
- Do not know

25. En supposant qu'un piège tuant soit très efficace, sélectif et sûr pour attraper des animaux nuisibles, mais ne parvienne pas à les tuer immédiatement, quelle est selon vous la plus longue durée qui serait acceptable en terme de bien-être animal entre le

**moment où l'animal est pris dans le piège et celui où il perd conscience et meurt ?
(Sélectionnez une option)**

Zéro seconde (mort instantanée)

30 secondes

1 minute

3 minutes

5 minutes

N'importe quelle durée

Aucune de ces options

Ne sais pas

When assessing the welfare of an animal caught in a holding/restraining trap, which one of the following indicators do you think should be given the most weight? (Select one option) (compulsory)

- Behavioural signs (e.g. biting the bars of the trap)
- Physical injuries (e.g. damaged skin or broken tooth)
- Physiological indicators (e.g. high levels of stress hormones)
- Do not know

**26. Pour l'évaluation du bien-être d'un animal pris dans un piège à capture, à quels indicateurs énumérés ci-dessous devrait-on selon vous accorder le plus de poids ?
(Sélectionnez une option)**

Signes de comportement (par ex. morsure des pièces du piège)

Lésions physiques (par ex. peau endommagée ou dents cassées)

Indicateurs physiologiques (par ex. haut niveau d'hormones de stress) Ne sais pas

What would be your suggestions to the decision-makers at the EU level on the possible regulation of trapping? (Up to two statements can be selected). (compulsory)

- Binding, harmonised EU trapping standards, which aim to improve welfare of trapped animals
- Voluntary EU trapping standards, which aim to improve welfare of trapped animals
- Recommendation to Member States to adopt, when required, measures to better regulate trapping and establish trapping standards
- Leave it to the Member States to fulfil their obligations under the Agreement on international humane trapping standards (AIHTS)
- None of the above
- Do not know

27. Que suggéreriez-vous aux décideurs au niveau européen pour l'éventuelle réglementation en matière de piégeage ? (Sélectionnez jusqu'à trois options)

Des normes de piégeage communautaires contraignantes harmonisées visant à améliorer le bien-être des animaux piégés

Des normes de piégeage communautaires volontaires visant à améliorer le bien-être des animaux piégés

Une Recommandation aux Etats membres pour adopter, le cas échéant, des mesures visant à mieux réglementer le piégeage et établir des normes de piégeage

Laisser cela aux Etats membres pour qu'ils remplissent leurs obligations en vertu de l'*Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté (AIHTS)*

Aucune de ces options

Ne sais pas

Comments (optional)

Commentaires (en option)